

Jean A. Straus †, Esclaves nourris, esclaves nourrices dans l'Égypte romaine.

Antonio Ricciardetto, Nathan Carlig, Gabriel Nocchi Macedo & Magali de Haro Sanchez (edd.), *Le médecin et le livre. Hommages à Marie-Hélène Marganne* (Lecce, 2021) pp. 689-709, figg.

Prendre un enfant abandonné pour en faire un esclave implique souvent l'obligation d'engager une nourrice libre ou esclave pour l'allaiter. Par ailleurs, si la mère d'un nouveau-né libre ou esclave ne peut ou ne veut allaiter son enfant, le recours aux services d'une nourrice libre ou esclave était sans doute aussi nécessaire. L'utilisation d'une nourrice n'est donc pas rare et les papyrus confirment le fait pour l'Égypte romaine. On y voit des nourrices libres ou esclaves qui élèvent des enfants de condition libre ou servile. Étudie leur cas et rassemble les informations sur les propriétaires des nourrissons esclaves, ceux des nourrices esclaves et sur les femmes libres qui nourrissent des esclaves.

2021-0101